

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6015

Auteur(s) : Roger de « Manotmere » [particulier]

Bénéficiaire(s) : Anfroï, Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbé)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1050-1078, 16 mars]

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Roger de « Manotmere » donne à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux, du vivant de l'abbé Anfroï, deux hôtes à Vannecroq et leur terre, soit quarante acres, en échange du bénéfice du lieu. Roger de Beaumont, seigneur de Roger, a donné son accord.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A96, p. 92-93.

Indications

Gazeau Véronique, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux au XIe siècle*, dans *Recueil d'études en hommage à Lucien Musset*, Caen, Annales de Normandie, Cahier des Annales de Normandie ; 23, 1990, p. 237-254, p. 248. Caresme Anatole (Abbé), Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1868-1879, 2 vol., t. 2, p. 950.

Dissertation critique

Datation proposée par D. Rouet.

Texte établi d'après a

Regnante Willelmo, Roberti martionis filio, Rogerius de Manotmere dedit Sanco Petro de Pratellis duos hospites plenos, terram, scilicet quadraginta agrorum, propter beneficium loci, annuente domino suo Rogerio Belli Montis, in villa Wanescroti, vivente abbate Anffrido.